

Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille dix huit

Le 28 Mars à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 22 Mars 2018.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 25

NOMBRE DE VOTANTS : 33

Objet : Subventions 2018 Association Mission Locale de la Haute Gironde

Présents : 25

BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virvac), BRIDOUX MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée) COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac) DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps) GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), ISIDORE Jean Marc (Bourg), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac) , MERCADIER Armand (Salignac - Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce)

Absents excusés ayant donné pouvoir : 8

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pouvoir à Georges MIEYEVILLE, BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac) pouvoir à Michael COURSEAUX, GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pouvoir à Jean ROUX, LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée) pouvoir à Armand MERCADIER, MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac) pouvoir à Olivier FAMEL, POUCHARD Éric (Lansac) pouvoir à Catherine SAEZ, RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts) pouvoir à BRIDOUX MICHEL Nadia, TABONE Alain (Cubzac les Ponts) pouvoir à Alain DUMAS

Absents excusés : 4

BLANC Jean Franck (Teuillac), LARRIEU Josette (Saint Gervais), MABILLE Christian (Peujard), SAGASTI Sylvie (Peujard),

Secrétaire de séance : Nadia BRIDOUX MICHEL

Conformément à l'arrêté Préfectoral en date du 5 décembre 2000, Grand Cubzaguais, Communauté de Communes adhère, en lieu et place de ses communes membres à la Mission Locale de la Haute Gironde.

Vu le courrier en date du 14 février 2018, l'association Mission Locale de la Haute Gironde a sollicité auprès de la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais, une subvention de fonctionnement d'un montant de 40 216,77€ soit 1,21 € par habitant pour l'année 2018, sur la base de 33 237 habitants (population municipale au 01/01/2017).

Cette demande comprend également une subvention pour l'année 2018 concernant le fonctionnement d'Inser'Scoot (parc cyclomoteur), d'un montant de 3 335,15 €, de 5 000 € pour le fonctionnement du CLLAJ (logement des jeunes) et de 1 700 € pour la prise en charge de l'inoccupation des éventuels logements vacants dans le cadre de ce CLLAJ.

Sur avis de la Commission n°5 Petite Enfance, Solidarités, Enfance, Jeunesse, Vie associative et sports et du Bureau,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- d'allouer à l'association Mission Locale de la Haute Gironde, pour l'année 2018, une subvention de fonctionnement d'un montant de 40 216,77€ ainsi qu'une subvention relative au fonctionnement d'Inser'Scoot d'un montant de 3 335,15 €, de 5 000 € pour le fonctionnement du CLLAJ et de 1 700€ pour la prise en charge de l'inoccupation des éventuels logements vacants dans le cadre du CLLAJ.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et toutes les pièces relatives et nécessaires à la réalisation de ce dossier et notamment la convention de partenariat 2018.

MME LAVAUD Véronique n'a pas pris part au vote.

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac

Le 29 Mars 2018.

Le Président,

A.DUMAS.

